

ment n'est même pas content de trois mois. Il veut que les gens attendent encore plus longtemps la solution à leur problème. Peut-être ne seront-ils plus de ce monde quand le gouvernement se décidera enfin à agir.

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'ai suivi très attentivement ce débat, que j'ai trouvé très intéressant. Les députés se sont montrés très éloquentes mais je crains que les discours des députés de l'opposition officielle aient été beaucoup plus riches en effets qu'en contenu.

Le problème est simple: nous faisons face aujourd'hui, dans le monde, à une montée en flèche des prix. Cette situation n'est pas unique au Canada. Ce n'est pas notre pays qui connaît le taux d'inflation le plus élevé ni l'augmentation la plus importante des prix. Il y a des pays qui sont pires que nous, et même quelques-uns qui font mieux. Il est toutefois évident qu'il n'y a pas de réponse facile.

Je crois que nous aurions tous été impressionnés, de ce côté-ci de la Chambre, si le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence), qui, il faut l'admettre, est un nouveau député à la Chambre, avait pu indiquer clairement qu'elle était la politique des conservateurs. Mais ils n'en ont pas, et c'est pourquoi, pour vous montrer le vide de leur esprit, les députés d'en face ont dû aller dépouiller le lit du NPD.

M. Baker: C'est aussi votre lit.

M. Baldwin: Des draps que les libéraux ont souillés.

M. Reid: J'espère qu'ils sauront profiter de leur seule nuit de bonheur. J'espère que les néo-démocrates en ont également profité. Ils se rendront peut-être compte que l'opposition officielle n'est pas leur seule compagne de lit.

M. Baldwin: Ils ont déjà découvert que vous étiez impuissants économiquement.

M. Reid: Je ne reproche pas au député de Northumberland-Durham le genre de discours qu'il a prononcé hier. Dans la situation actuelle ici, c'est une chose à laquelle nous nous attendons de la part des conservateurs—autrement dit, le vide. Après tout, le député de Northumberland-Durham ne fait que suivre l'exemple de son patron, le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) qui n'a eu aucune politique à proposer lorsqu'il a pris la parole au cours du débat sur le discours du trône. Il a été contrarié de constater que le NPD considérait que son discours ne contenait rien. C'est pourquoi les néo-démocrates ont préféré se rallier au gouvernement qui a offert un programme concret de mesures pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle ils n'ont pas soutenu les conservateurs. Ils n'ont aucune affection particulière pour le gouvernement, ni pour les députés d'en face; or, les députés conservateurs n'ont suscité aucune motivation chez les néo-démocrates pour les inciter à voter contre nous.

L'attitude de l'opposition officielle peut être comparée à celle du grand méchant loup de la fable qui allait souffler tant et si bien qu'il allait renverser la maison. Il est certain que l'opposition a déplacé pas mal d'air mais la seule fois où elle a pu recevoir un certain soutien à la Chambre, outre bien sûr celui de ses propres membres, fut lorsqu'elle a soufflé une idée du NPD et proposé une motion qui, normalement, aurait dû l'être par ce dernier, étant donné que ce parti est connu depuis longtemps pour être opposé à l'existence du Sénat. Nous ne savons pas que le parti conservateur pouvait ainsi du jour au lendemain changer d'avis.

Denrées alimentaires—Comité

L'idée que l'opposition officielle avait empruntée au NPD ne se rapportait même pas à la motion qui était soumise à la Chambre. Je pense que nous pourrions la conseiller quelque peu. Si elle veut vraiment renverser le gouvernement et venir siéger de ce côté-ci, elle ne le pourra certainement pas si elle se contente de faire du vent. Elle n'y arrivera pas non plus par des discours comme celui du député de Northumberland-Durham, ou même celui de l'honorable chef de l'opposition au cours du débat sur l'Adresse. Elle le pourra seulement en recommandant des programmes. Lorsque les oppositionnels commenceront à s'occuper réellement des problèmes de base du pays, alors les députés de notre côté de la Chambre pourront commencer à s'inquiéter pour leur vie et les débats à la Chambre prendront un sens. Nos délibérations auront peut-être alors de l'intérêt pour la population. D'ici là, j'ai bien peur que la Chambre des communes n'attire pas ce genre d'attention.

● (1420)

Une voix: Dites nous le prix du bœuf, vous ne l'avez pas encore mentionné.

Des voix: Le vote!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Je sais que le député de Kenora-Rainy River (M. Reid) aime l'attention qu'il s'attire, mais la difficulté est que, en vertu des anciennes pratiques, la présidence est supposée entendre au moins une partie du discours qui est présentement interrompu. Je demanderais qu'on laisse le député continuer et qu'on l'interrompe moins souvent.

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, nous sommes entièrement d'accord avec vous et nous espérons que le député dira au moins quelque chose qu'il vaudra la peine d'entendre.

M. Reid: Monsieur l'Orateur, je vous remercie beaucoup de votre intervention, mais je ne crains pas vraiment que les cris dont les vis-à-vis ont ponctué mes remarques assez calmes me détournent de mon but, lequel est de discuter certains des problèmes à l'étude. J'aimerais faire quelques remarques au sujet de l'amendement et du sous-amendement qui ont été proposés.

Des voix: Bravo!

M. Reid: L'orateur précédent croit que le comité devrait terminer ses délibérations dans un délai de trois mois. A titre d'ancien président de comité, j'ai toujours pensé que, lorsqu'un comité est chargé d'un travail, il faudrait lui fixer une date limite et permettre à la Chambre d'exercer une surveillance plus poussée. Il me semble cependant qu'il n'est guère réaliste de s'attendre à ce qu'un groupe de députés étudie l'ensemble des facteurs qui influent sur le prix des denrées alimentaires au Canada dans une période de temps aussi brève. Il vaudrait mieux enjoindre au comité de présenter des rapports complets à la Chambre de temps à autre afin qu'on sache ce qu'il fait et qu'on exerce une meilleure surveillance. Parlant en mon nom et non en celui du gouvernement je crois que je serais prêt à accepter un amendement où nous demanderions au comité de faire rapport disons tous les deux ou trois mois, et je crois que le ministre serait lui aussi prêt à étudier cette proposition.

Nous savons tous que les membres des comités deviennent tellement pris par leurs propres activités qu'ils en oublient parfois les volontés du gouvernement. Parfois même ils y substituent les leurs. A cause de la complexité